



DONDELANGE  
KEHLEN  
KEISPELT MEISPELT  
NOSPELT OLM

Service : Service technique  
Dossier suivi par : Jeanne Welter  
T. 30 91 91-505  
F. 30 91 91-500  
[technique@kehlen.lu](mailto:technique@kehlen.lu)

## AVIS AU PUBLIC

### EN MATIÈRE DE COMMODO ET INCOMMODO

En exécution de l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à la protection et à la gestion de l'eau, il est porté à la connaissance du public que **Monsieur Franky Peller** a introduit une demande d'autorisation pour **l'exploitation d'un poulailler mobile sur les territoires des communes de Kehlen et Helperknapp**.

La demande concernant le dossier n° EAU/AUT/20/0571 peut être consultée à la maison communale de Kehlen du 31 juillet 2020 au 17 août 2020 inclus.

Le Bourgmestre,  
Félix Eischen

Kehlen, le 31 juillet 2020



Le Secrétaire,  
Mike Back

18/08/2020